

**ARRÊTÉ DEP-2025-232 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE GARDIEN D'IMMEUBLES**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

- Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 à D 337-23 et D 337-158 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 23 février 2010 portant création du certificat d'aptitude professionnelle gardien d'immeubles ;
Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1002 nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle

- ARRÊTÉ -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle gardien d'immeubles pour la session 2025 dans l'académie de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Christian CILIA, professionnel

Vice-présidente :

Madame Isabelle PERIC, enseignante

Enseignants :

Madame Béatrice THIOLON
Monsieur Alexis DARCHE

Madame Joanna MARTIN
Madame Darlène RACHER

Professionnels :

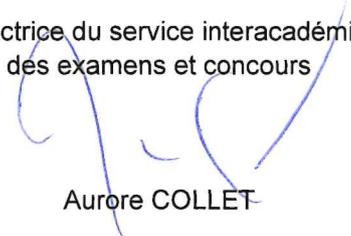
Monsieur Doudou BANGOURA
Monsieur Djouher DAHIM BOUSSAID

Monsieur Abdenaji MOUCHTAHI
Monsieur Fidèle OULIA

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET